

Yannick Bolloré: «Vivendi cherchera par tous les moyens à obtenir un accord avec la Commission européenne»

Claudia Cohen

Publié à 18:25, mis à jour à 19:34

DÉCRYPTAGE - À l'occasion de la publication des résultats de Vivendi, le président du conseil de surveillance du géant français remettra à la mi-mars une proposition de remède à Bruxelles autour de la vente d'Editis.

La route est encore sinueuse pour Vivendi. L'épineux dossier de la cession d'*Editis*^[1] ne cesse de s'enliser ces derniers mois dans un interminable bras de fer avec la Commission européenne, laissant un peu plus les 2 000 salariés du deuxième groupe d'édition français et ses concurrents dans l'expectative. À l'occasion de la publication mercredi de ses résultats, le géant français des médias a dû changer ses plans à la dernière minute. Il a finalement décidé de ne pas communiquer l'identité du potentiel repreneur, devant les réticences exprimées par les régulateurs à Bruxelles sur le schéma de vente d'Editis. «*Vivendi cherchera par tous les moyens à obtenir un accord de compatibilité avec la Commission européenne pour que l'OPA sur Lagardère* ^[2]*soit acceptée* », confie Yannick Bolloré au *Figaro*. Le président du conseil de surveillance de Vivendi était lundi à Bruxelles pour rencontrer Margrethe Vestager, la vice-présidente de la Commission.

Quelques jours plus tôt, il recevait à Paris la notification des griefs de la

Commission européenne, qui a ouvert une enquête approfondie sur ce dossier sensible. Dans le document de près de 350 pages qu'a pu consulter *Le Figaro*, les régulateurs s'opposaient entre autres au montage proposé par Vivendi, soit le projet de cotation distribution en Bourse d'Editis sur Euronext Growth et la cession à un actionnaire de référence de 37,06%, avec la possibilité de monter ensuite jusqu'à 49,9% du capital (en dessous du seuil déclenchant une OPA sur Euronext Growth). «*La Commission considère que comparativement à une vente intégrale à un acquéreur unique, les engagements proposés par la partie notificante présentent une complexité accrue, des risques d'exécution ainsi que des incertitudes liées au caractère durable de contrôle de l'acheteur du bloc d'Editis*», est-il écrit. La compétitivité d'Editis sur le marché de l'édition francophone et l'absence de liens avec Vivendi «*n'étant pas garantis*», estiment les régulateurs. «*Les engagements proposés ne sont pas complets, ils ne permettent pas de résoudre les problèmes de concurrence identifiés sur les marchés liés à l'édition*», poursuit la Commission. Dans ses griefs, par ailleurs, elle pointe également du doigt le segment de la presse people et évoque des «*risques de concentrations accrus*» avec la combinaison des magazines *Paris Match*, *Voici* et *Gala*.

Désormais, le duo à la tête de Vivendi, Yannick Bolloré et Arnaud de Puyfontaine, se laisse une semaine pour finaliser les discussions avec Bruxelles. Et essayer de convaincre que le schéma de vente d'Editis (53 maisons d'édition, dont Julliard, Robert Laffont, Plon, Perrin, Le Cherche Midi, 10/18, Le Robert, Nathan, Pocket, etc.) à travers une cotation est le bon. «*Nous remettons aux alentours de mi-mars une proposition de remède à Bruxelles, sur laquelle figurera certainement une proposition de repreneur* », précise Arnaud de Puyfontaine, le président du directoire. Le temps est aujourd'hui compté, puisque la Commission européenne a jusqu'au 23 mai 2023 pour statuer définitivement sur le dossier.

Vers une cession intégrale d'Editis ?

Déterminé à mettre la main sur Hachette, troisième acteur mondial de l'édition, le groupe pourrait ainsi bien finir par céder 100% d'Editis à un seul repreneur. Selon nos informations, au moins deux acteurs auraient déjà formulé leur intérêt auprès de Yannick Bolloré. Dans cette perspective, l'offre initialement privilégiée par Vivendi, le trio composé du milliardaire tchèque Daniel Kretinsky, du producteur Stéphane Courbit (FL Entertainment, au risque d'un conflit d'intérêts puisque Vivendi en est actionnaire) et de l'entrepreneur Pierre-Edouard Stérin, ne serait plus d'actualité.

Le timing pour vendre Editis n'est pas le plus opportun. Dans un marché hexagonal de l'édition en baisse (en valeur, de 3 % sur un an, selon GfK Market Intelligence) après une année 2021 exceptionnelle, le chiffre d'affaires du deuxième acteur tricolore s'est en effet établi en 2022 à 789 millions d'euros, soit en recul de 8,1 % sur un an. Aujourd'hui, la valorisation de l'intégralité

d'Editis a été fixée aux alentours de 700 millions d'euros, dette comprise. Alors que Vivendi l'avait racheté 829 millions d'euros en 2019 auprès de l'espagnol Grupo Planeta, et a depuis investi près de 200 millions d'euros.

Ce mercredi, les représentants des libraires, éditeurs et des auteurs, qui craignent pour certains qu'Editis n'ait pas les moyens de peser sur le marché français face à Hachette, étaient reçus par les pouvoirs publics à 17h à l'Élysée. *«Les griefs exposés par la Commission européenne sont une condamnation à ce stade des choix et de la stratégie de Vivendi»*, commente auprès du Figaro M^e Isabelle Wekstein, avocate spécialisée en droit de la concurrence et des médias, qui représente entre autres à Bruxelles sur ce dossier le Syndicat de la librairie française (SLF), les librairies belges, Actes Sud et la Société des gens de lettres (SDGDL).

Bons résultats opérationnels

Au-delà d'Editis, toutes les filiales de Vivendi sont en progression en 2022. Le groupe de médias affiche un chiffre d'affaires de 9,6 milliards d'euros, en hausse de 10,1%. *«Vivendi a signé en 2022 d'excellents résultats opérationnels, tirés notamment par Canal+, une exceptionnelle progression d'Havas et de la bonne forme de Gameloft et de notre entité presse Prisma Media»*, se félicite Yannick Bolloré. Le résultat opérationnel ajusté (EBITA) atteint 868 millions d'euros, en augmentation de 35,6 %, grâce notamment aux contributions d'Universal Music Group (UMG) et de Lagardère.

Toutefois, Vivendi affiche pour 2022 une perte de 1 milliard d'euros essentiellement en raison de la déconsolidation de Telecom Italia, dont il détient 17% au capital et 24% de droits de vote. Vivendi ne siège plus au conseil d'administration du groupe italien. *«Nous avons maintenant une totale liberté pour défendre la juste valorisation de Telecom Italia»*, explique Arnaud de Puyfontaine. *«Les offres, telles qu'elles sont aujourd'hui, sont bien en deçà de la valeur réelle de cette belle entreprise»*, ajoute-t-il, alors que l'opérateur fait l'objet de propositions de rachat d'actifs par la Caisse des dépôts italienne (CDP) et le fonds d'investissement américain KKR.

Enfin, à l'occasion de la publication des résultats, Vincent Bolloré a en outre annoncé son retrait en avril de son rôle de censeur au conseil de surveillance de Vivendi. Il proposera la nomination de son fils aîné, Sébastien Bolloré, lors de la prochaine assemblée générale, pour siéger aux côtés de ses autres enfants Cyrille Bolloré et Yannick Bolloré.

européenne-20230308

- 1) <http://www.lefigaro.fr/medias/editis-cinq-candidats-ont-depose-leur-offre-de-rachat-aupres-de-vivendi-20230215>
- 2) <http://www.lefigaro.fr/medias/arnaud-lagardere-notre-empire-ne-s-est-pas-retrece-il-s-est-reinvente-20230215>